

Les syndicats CFDT, CFTC, FO, FSU, SUD, UNSA du ministère de la Culture portent à votre connaissance un communiqué de l'intersyndicale Archives (CFDT, CFTC, CGC, CGT)

Non à la Maison de l'Histoire de France aux Archives nationales !

Occupation des Archives nationales :

« JE NE DEMANDERAI PAS À LA FORCE PUBLIQUE DE VOUS ÉVACUER »

Le jeudi 10 mars 2011, l'intersyndicale Archives était reçue par M. Pierre Hanotaux, directeur de Cabinet du ministre de la Culture, suite au limogeage de la directrice des Archives nationales et à la remise en cause des engagements ministériels pris le 27 janvier dernier.

Si M. Hanotaux a exprimé « la profonde

estime » qu'il portait à Mme Neuschwander, il a néanmoins souligné que, grâce à la nomination de Mme Agnès Magnien, les Archives nationales disposaient dorénavant d'une « direction claire ». C'est-à-dire d'une direction prête à faire de l'installation de la Maison de l'Histoire de France aux Archives nationales sa priorité.

M. Hanotaux a estimé avoir été « poignardé » par l'intersyndicale : « La lettre au Président de la République me gêne dans la confiance établie ». M. Hanotaux a tenté d'expliquer que les engagements qu'il avait pris sur le maintien des missions et des fonds des Archives nationales sur le site de Paris ne remettaient pas en cause le projet de Nicolas Sarkozy d'y installer la Maison de l'Histoire de France. Il lâche : « un directeur de cabinet ne peut pas contredire les décisions d'un Président de la République ».

Apparemment, M. Hanotaux a dû en discuter

longuement avec l'Elysée...

A propos du projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) des Archives nationales, M. Pierre Hanotaux a précisé que l'institution avait besoin d' « un nouvel élan ». Mme Agnès Magnien a ajouté que « le PSCE mérite d'être actualisé dans le cadre des engagements » et a indiqué qu' « il sera débattu dès lundi (14 mars, en réunion des chefs de service) avec l'objectif de le valider ». « La méthode sera également présentée lundi ».

A la question, le PSCE sera t-il configuré selon les besoins de la Maison de l'Histoire de France, la réponse de M. Philippe Bélaval, directeur général des Patrimoines, sonne comme un aveu : « Ce n'est pas que cela » ! Traduction : c'est essentiellement cela.

M. Hanotaux a conclu : « si le but est de faire valider un PSCE qui interdit absolument d'installer la Maison de

l'Histoire de France, la réponse est non ! »

En définitive, il s'agit bien de réviser, au sens le plus péjoratif du terme, le PSCE et de mettre à disposition de la Maison de l'Histoire de France tous les espaces jugés nécessaires.

Pour finir, la question de la reprise de l'occupation de l'Hôtel de Soubise a été abordée. M. Hanotaux a indiqué : « Je ne demanderai pas à la force publique de vous évacuer ». D'après M. Hanotaux, l'occupation « ce n'est pas sain, ce n'est pas la bonne manière ».

Ce qui n'est pas la bonne manière, c'est de trahir les engagements pris devant les agents des Archives nationales et leurs organisations syndicales. Ce qui n'est pas la bonne manière, c'est de réviser le projet des Archives nationales pourtant établi depuis 7 ans. Ce qui n'est pas la bonne manière, c'est ne pas entendre le

refus qui monte de toute part pour condamner l'installation de la Maison de l'Histoire de France aux Archives nationales. Ce qui n'est pas la bonne manière, c'est de « limoger » brutalement une directrice coupable aux yeux de l'administration de complaisance à l'égard des personnels et de la remplacer par une autre qui affirme déjà son intention d'être plus docile.

**NOUS NE RECULERONS PAS !
TOUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORGANISÉE MARDI 15 MARS
2011 À 10 HEURES**

HÔTEL DE SOUBISE –